

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclamations . . . 30  
Faits divers . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.

Saumur :  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 19  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Taillout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Mai 1878.

## LE ROLE DE LA FRANCE.

Nous signalons à l'attention de nos lec-  
teurs l'article suivant, qui a paru, le 20  
avril, dans le journal le *Propagateur de la  
Nouvelle-Orléans* :

I.

Quelle prenne part ou non à l'Exposition,  
l'Allemagne reste l'ennemie naturelle et fa-  
tale de la France. Il y a là seulement un  
hommage rendu forcément à son influence  
morale et industrielle ; l'aveu du succès qu'a  
obtenu ce pays, en faisant appel à toutes les  
forces vives des différentes contrées du  
globe, et, enfin, l'obligation où l'on se  
trouve de ne pas laisser dans l'ombre, relé-  
gués désormais au quatrième plan, les seuls  
produits allemands qui puissent figurer avec  
éclat dans ce concours universel.

Ne chicanons donc pas sur l'Exposition,  
puisque en définitive, il faut qu'elle ait lieu,  
et qu'il n'y a dans cet événement rien qui  
puisse nuire aux rapports internationaux de  
la France ; et si les événements lui permet-  
tent de remporter le succès qu'elle mérite,  
que ce pays ne s'en éblouisse pas, comme il  
l'a fait après 1867 ; et qu'il se souvienne  
que, avant comme après, les intérêts poli-  
tiques et internationaux resteront les mêmes,  
comme les mêmes aussi les affinités et les  
inimitiés mutuelles.

Ceci dit, je passe aux raisons qui peuvent  
paralyser l'action de la France. Il y en a  
deux, d'une nature opposée : une de prin-  
cipe, une de fait.

La raison de principe, c'est la constitution  
politique de la France. La France est une  
république ; a-t-elle en cela tort ou raison ?  
c'est une question que je ne veux pas exa-  
miner ici ; mais c'est un fait sur lequel il n'y  
a pas à revenir pour le moment.

Or, constituée comme elle l'est, en répu-

blique, il lui faut bien faire son deuil de  
toute sympathie de la part du reste de l'Eu-  
rope dont les principaux Etats, constitués  
en monarchie, doivent nécessairement tenir  
en suspicion une constitution politique qui  
est pour la leur une négation et une menace.

Donc la France ne peut, en cas de dan-  
ger, espérer de ces Etats aucun appui ; à  
moins, toutefois, de se les attacher par la  
communauté d'intérêts ; à moins de leur  
prouver que leur et les siens sont abso-  
lument identiques et qu'elle ne peut travail-  
ler pour elle-même qu'en travaillant en  
même temps pour eux.

L'autre raison, la raison de fait, c'est sa  
situation particulière vis-à-vis de l'Allema-  
gne. La France a dans M. de Bismark un  
ennemi irréconciliable. Le chancelier alle-  
mand a une idée fixe, un but immuable :  
consolider, asseoir définitivement l'empire  
qui est son ouvrage. Et je conçois facile-  
ment qu'il tienne au succès ; une pareille  
œuvre vous sacré à tout jamais grand  
homme.

Or, le seul obstacle au succès définitif de  
son entreprise, c'est la France. Qu'il l'anni-  
hile, qu'il la rende à tout jamais impuis-  
sante, et son œuvre est accomplie.

Là donc est l'ennemi, ennemi terrible,  
parce qu'il est tout-puissant, parce qu'il est  
possédé du démon de la ruse et de la dupli-  
cité, parce que pour lui la morale n'est rien,  
et l'intérêt tout. On l'a justement appelé le  
chancelier de fer ; il en a, en effet, toute la  
rigidité, toute l'implacabilité. Etant donné  
à atteindre un but — intéressé, bien entendu,  
il n'en connaît pas d'autre — il y marche,  
je ne dis pas sans détour ; car sa politique  
aime les chemins de traverse, mais hardi-  
ment, froidement, à travers l'imposture et  
l'effronterie, si cela lui suffit ; à travers le  
sang et les ruines, si cela lui est nécessaire.

On se fait généralement de Bismark l'idée  
d'un politique qui, s'étant tracé un chemin,  
le suit à outrance, y poussant les autres  
pour lui frayer ou lui débayer la voie, pliant  
autour de lui les hommes et les choses à  
ses idées et à ses besoins. Erreur. Bis-  
mark est, avant tout, l'homme des circons-

tances, et c'est là précisément ce qui fait sa  
force exceptionnelle.

Avec un pareil ennemi, il ne sert de rien  
à la France de se tenir sans cesse sur ses  
gardes, de ne jamais prêter le flanc, de gar-  
der une perpétuelle réserve, de s'effacer  
même devant le reste de l'Europe.

Précautions inutiles : la lutte est fatale.  
Elle est nécessaire à M. de Bismark. Malgré  
ses triomphes de 1870, il n'a réellement  
gagné qu'une première manche, alors qu'il  
croyait enlever toute la partie. Il lui faut sa  
revanche ; et, quoi que fasse ou ne fasse pas  
la France, il l'aura, demain ou après-de-  
main, mais il l'aura. Et s'il lui déplaît abso-  
lument de déclarer la guerre à ce pays, il  
se la fera déclarer par lui ; il saura bien l'y  
forcer en temps et lieu. Qu'on se rappelle  
1870. Il est de la force de ces duellistes de  
profession qui manient les querelles et les  
provocations de façon à s'assurer toujours  
le choix des armes.

Je crois avoir bien établi la double situa-  
tion de la France, naturellement fautive vis-  
à-vis de l'étranger, forcément dangereuse  
vis-à-vis de l'Allemagne. Il est facile d'en  
tirer les conséquences par rapport à sa con-  
duite à venir.

II.

De quelque façon que tournent les choses,  
elle n'a rien à attendre de bon de l'Allema-  
gne, puisque l'objectif naturel, forcé, fatal,  
de cette dernière puissance, est son propre  
anéantissement à un moment donné. Elle  
n'a pas non plus à compter sur les sympa-  
thies des autres gouvernements d'Europe  
que sa constitution menace. Il ne lui reste  
donc que d'accepter la lutte dans des condi-  
tions telles, que ces autres gouvernements  
soient poussés irrésistiblement par l'intérêt  
le plus évident de faire cause commune  
avec elle.

Admettez que la guerre éclate, chose à  
peu près inévitable, et que l'Angleterre et  
l'Autriche en viennent aux mains avec la  
Russie. Admettez en même temps que la  
France, dont les intérêts dans la question  
sont identiques à ceux de ces deux puissance-

ces, reste tout le temps l'arme au bras, re-  
fusant de les suivre dans la mêlée, sous pré-  
texte que ses intérêts ne sont pas directe-  
ment et immédiatement compromis.

Il arrivera de deux choses l'une : ou les  
adversaires de la Russie seront battus, et  
alors le *conflit irrésistible*, comme diraient les  
Américains, aurait lieu pour la France dans  
les plus déplorables conditions : devant elle  
toute l'Allemagne ; à ses côtés, ses deux al-  
liés naturels, non-seulement abattus et inca-  
pables de la secourir, mais aussi irrités  
contre elle, et non sans raison ; car ils pour-  
raient lui reprocher d'avoir, par son abstention  
systématique, servi d'appui indirect à  
la Russie dans son œuvre de l'anéantisse-  
ment de l'Europe occidentale.

Où les adversaires de la Russie seraient  
victorieux ; et alors la situation n'en vau-  
drait guère mieux pour elle. Elle resterait  
toujours isolée entre deux puissances, dont  
les maigres sympathies se seraient chan-  
gées en une juste aversion, et qui, par esprit  
de revanche, la laisseraient certainement  
supporter seule les hasards de la lutte avec  
l'Allemagne.

Ainsi, une première maladresse commise  
par inadvertance, en 1866, aux dépens de  
l'Autriche, par Napoléon ; une autre, com-  
mise par égoïsme en 1870, par l'Angleterre,  
aux dépens de la France, en provoqueraient  
une troisième de la part de la France aux  
dépens de ces deux autres puissances, la-  
quelle en amènerait une quatrième de la  
part de ces deux puissances, aux dépens,  
non plus cette fois de la France seule, mais  
de toutes les trois ensemble.

C'est ainsi que les fautes appellent les  
fautes, et que s'entretiennent les mésintelli-  
gences, les isolements dans l'Europe occi-  
dentale, en face des deux colosses du Nord,  
qui, en unissant fortement leurs intérêts, en  
combinant sérieusement leurs forces, en  
arrivent peu à peu à la fouler aux pieds, à la  
broyer.

III.

Mais il faut bien, entends-je dire autour  
de moi, il faut bien que la France se re-  
cueille, après 1870, comme la Russie s'est

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### L'HOMME-BALCON

(Suite et fin.)

XI.

Dans lequel on prouve que les femmes ont de  
l'esprit.

Madame Piémont avait été serrée de si près par  
son mari pendant ces trois derniers jours, qu'il  
lui avait été impossible de porter au prisonnier  
la pitance accoutumée. Elle s'était jetée aux gé-  
noux de l'Homme-Balcon, elle l'avait supplié avec  
des larmes de ne pas laisser Daniel mourir de  
faim, de lui porter secours. Il fut inexorable.

Tandis qu'il était sur le balcon, il l'enfermait  
dans sa chambre, et lorsqu'il venait près d'elle, il  
répondait à ses sanglots en lui parlant de choses  
indifférentes, de la pluie et du beau temps, comme  
si un homme ne se mourait pas à quelques pas  
d'eux.

Décidément la jalousie est un vilain défaut, me  
disait pendant le premier entr'acte l'Homme-Bal-  
con, revenu à lui-même.

Un événement d'ordinaire insignifiant permit  
à François de manger encore du rosbif. On vint  
ramoner la cheminée de la chambre de madame.

Eudoxie, qui d'abord n'avait pas prêté une  
grande attention à cette cérémonie, eut une idée  
subite ; un rayon d'espoir se fit jour dans ses yeux  
creusés par la douleur. Elle avisa le plus jeune  
des ramoneurs, tandis que M. Piémont faisait sen-  
tinel sur le balcon.

— Veux-tu gagner beaucoup d'argent ? lui dit-  
elle.

— Tiens, c'est question, fit le petit.  
Et ses yeux s'ouvrirent

..... profonds comme des trous.  
(LE MONTE DE LISLE, Kain.)

— Il s'agit d'acheter tous les deux jours six  
livres de viande, quatre de pain, trois bouteilles  
de vin.

— Et de les manger.

— Non ; tu monteras ensuite sur le toit sans  
qu'on t'entende, et tu feras parvenir ces provisions  
par la cheminée dans la chambre qui a deux fe-  
nêtres sur la rue, au bout du balcon à droite.

— Ça ch'y est.

— Seulement, prends garde. Je saurai où te

retrouver si tu ne fais pas toutes les deux nuits ce  
que tu me promets.

— Vous cherez contente. Mais faut pas le dire  
aux camarades.

— Non. Voici d'abord pour toi. Ceci, c'est  
pour les provisions ; je t'en donnerai plus tard  
trois fois autant, si tu m'es fidèle.

— C'est bien.

— Ah ! tu crieras par la cheminée : espérez.  
Quand tu n'auras plus d'argent, tu te déguiseras  
en mendiant (ce qui ne sera pas difficile) et tu  
viendras frapper à la porte : je t'en mettrai dans  
la main.

C'est grâce à cette ingénieuse idée que François  
ne mourut pas de faim. Loin de là, il festoyait  
gaiement et le séjour du salon lui plaisait de nou-  
veau, maintenant qu'un bon génie pourvoyait à sa  
nourriture. L'air était un peu vicié ; c'était la  
seule chose qui le gênait.

Six mois se passèrent, sans que François vit sa  
situation en rien changer.

Bien souvent, en regardant aux volets, il entre-  
vit la silhouette de M. Piémont sur le balcon ;  
il aurait pu l'appeler, puisque le carreau était  
cassé. L'excellent garçon n'en fit rien ; il se disait  
que sa séquestration était utile à quelque chose,  
puisque Daniel était libre, et il ne se pardonnait  
pas d'avoir eu un mouvement de mauvaise hu-  
meur, quand il avait cru mourir de faim. Il est

vrai que l'air se viciait de plus en plus. Mais en  
mettant de côté les rébellions de son odorat,  
n'était-il pas le plus heureux des hommes ? Il était  
bien couché, bien nourri. Et surtout, surtout il  
restait chez M. Piémont.

François eût donné encore une année d'une pa-  
reille vie pour ne pas quitter son frère de lait.

XII.

Dans lequel (démouement extraordinaire) personne  
ne meurt et tout le monde rit.

Il y avait bientôt sept mois que l'avenue Tru-  
daine voyait M. Piémont incrusté dans le balcon  
du troisième étage du numéro 113, et malgré les  
supplications et les prières d'Eudoxie, il ne pa-  
raissait pas disposé à cesser le blocus.

Une chose le faisait rêver étrangement. Com-  
ment Daniel pouvait-il vivre encore ? Il l'entendait  
toujours marcher.

M. Piémont épiait d'un œil avide les menées de  
chaque passant et il ne découvrait rien.

Cependant le petit ramoneur était venu bien  
souvent chercher de l'argent, et M. Piémont lui  
avait mis lui-même quelques sous dans la main.

Ainsi ce Daniel était toujours vivant. Il n'avait  
pas voulu se faire squelette dans le salon du cousin  
Piémont ; ce dernier commença à en être piqué.

recueillie après la guerre de Crimée — à la bonne heure; c'est son droit et son devoir; ses intérêts, son avenir le lui commandent. Mais d'une entente intelligente de ses intérêts présents et futurs à une imitation servile de la conduite de la Russie, il y a un abîme. Les conditions des deux pays sont loin d'être les mêmes.

La Russie a une existence indépendante; elle vit en quelque sorte en dehors de l'Europe, tandis que la France est prise tout entière dans l'engrenage européen; si bien même que l'on ne conçoit pas plus l'Europe occidentale sans elle, que l'on ne la conçoit elle-même sans l'Europe occidentale.

La Russie est jeune, en pleine période d'expansion; elle a devant elle le temps et l'espace, et le seul danger qu'elle ait à courir, à notre époque du moins, c'est de voir suspendue momentanément le cours de ses conquêtes; tandis que la France est dans sa période de défensive; c'est son existence même qui est menacée, et la moindre faute commise, la plus petite occasion perdue peuvent mettre sa vie en danger.

La Russie, par sa position géographique, par son étendue, par le niveau très-bas de sa civilisation, a une puissance de récupération extrêmement lente; tandis que la France, grâce à son climat, à la densité de ses populations, à ses moyens de communication, à ses immenses ressources industrielles et économiques, possède au plus haut degré cette même puissance de relèvement. Elle a même accompli, sous ce rapport, des prodiges qui ont fait l'admiration du monde entier.

Vous le voyez, les deux situations sont complètement différentes, et l'on aurait tort de vouloir régler la conduite de l'une des deux nations sur celle de l'autre. Il n'est donc ni raisonnable ni utile pour la France que sa période de *recueillement* soit aussi longue que celle de la Russie; déjà les conditions de la lutte sont bien changées pour elle, et il n'est pas du tout sûr que dans ce conflit, auquel elle est condamnée, elle soit nécessairement vaincue; mais elle y courrait de grands dangers, et il n'est pas permis à une grande nation de s'amuser à aller jouer seule son existence au champ clos, quand elle peut se ménager de solides appuis autour d'elle.

Il y aurait pour elle un moyen qui lui permettrait d'affronter seule la lutte et de l'attendre de pied ferme, sans avoir besoin des secours de l'étranger: moyen tout simple, très-sûr, presque infaillible, bien qu'il soit ou peut-être parce qu'il est d'invention allemande. Ce serait que le silence se fit dans son sein, qu'elle cessât d'user toute son énergie dans les luttes stériles des partis, qu'elle se soumit à la militarisation du pays, qu'elle y consacra toutes ses ressources matérielles et financières, qu'elle ne vécût, ne respirât, ne travaillât, n'économisât qu'au point de vue de la revanche contre l'Allemagne, comme l'Allemagne n'a vécu, n'a respiré, n'a travaillé, n'a économisé, pendant trente à quarante ans, qu'au point de vue de la revanche contre la France. Oh! alors, il n'y aurait pas à douter de l'issue

de la lutte. Mais allez donc demander à la France républicaine, au tempérament fiévreux, au caractère indépendant, de se transformer en camp retranché, comme M. de Moltke a transformé l'Allemagne pendant 25 ans! Une pareille hypothèse seule fait sourire.

IV.

Autre objection, celle-ci sérieuse, et ayant une véritable portée politique. La France, dit-on, en s'obstinant dans sa neutralité actuelle, provoque de la part de l'Angleterre les hésitations dont nous sommes témoins, avant de se jeter dans la lutte, ce qui est très-vrai. Ces deux neutralités se font contre-poids et établissent un certain équilibre relatif, dont la rupture provoquerait un bouleversement général. C'est donc à cette neutralité que nous devons, au moins provisoirement, l'inestimable bienfait de la paix.

Soit, mais à quel prix! par quel moyen conserver la paix? Nous n'en voyons qu'un seul, le maintien du *statu quo* actuel. Or, ce *statu quo*, c'est la mort de l'Europe occidentale. C'est précisément la réalisation du rêve de la Russie. Qu'il se conserve quelques années ainsi, et l'Angleterre est perdue, et avec elle la France; nous ne parlons pas de l'Autriche, qui n'a plus qu'une existence factice, et que ses deux faux amis n'embrassent que pour la mieux étouffer.

Qu'on en soit bien persuadé, si M. de Bismark se pose en médiateur, c'est que la prolongation de la paix favorise ses vues. Que la neutralité de la France entre pour quelque chose dans l'attitude réservée qu'il a prise, cela est bien possible; mais elle n'en est pas la raison déterminante. Le chancelier allemand a besoin de tenir la France dans un état d'isolement prolongé jusqu'à l'exécution de ses plans. S'il n'avait devant lui que ce pays, il n'hésiterait pas un instant à fondre sur lui; il l'a déjà essayé, il y a trois ans. Mais il n'est pas bon, ni pour lui, ni pour son allié le czar, de rencontrer à la fois sur leur chemin trois puissances alliées comme l'Angleterre, l'Autriche et la France. Un choc des armées de ces trois puissances contre celles du Nord pourrait changer la face des choses, et faire perdre le fruit de tant d'années de ruses, de coups de force, de sacrifices d'hommes et d'argent.

Que, grâce à cette double neutralité, la paix se prolonge, au contraire, la France reste isolée, privée de l'appui de ses alliés naturels; et, la question d'Orient réglée tant bien que mal, il lui est loisible de se ruer sur elle et de l'écraser.

C'est donc l'intérêt évident de la France de confondre sa cause avec celle de ces puissances. Le malheur veut qu'elle ne trouve pas de sécurité à se lancer dans la mêlée; elle est entourée d'égoïsmes étroits, à courte vue, de puissances dont elle a à craindre de se voir abandonnée au milieu de la lutte. Là est le danger, le seul danger pour elle, le seul motif d'abstention. Il est grave, il est capable d'ébranler les plus fortes convictions. Il est profondément regrettable, par conséquent, et il place l'Europe occidentale dans une effroyable situation. Une entente sérieuse peut-elle se faire, une confiance

mutuelle peut-elle s'établir entre elles? Dieu le veuille! sans quoi l'Europe occidentale n'existe plus, et le vieux monde est désormais courbé sous le double joug de l'empire d'Orient, représenté par la Russie, et de l'empire d'Occident, représenté par l'Allemagne. X.

Chronique générale.

Des dépêches d'Allemagne nous annoncent que le discours du prince de Galles a produit une grande sensation à Berlin, où l'on s'attendait peu à de pareilles déclarations de la part du futur roi d'Angleterre.

\*\*

Nous lisons dans le *Moniteur*:

Il y a quelques jours, plusieurs journaux ont raconté, et le fait n'a pas été démenti, que M. Gambetta, au sujet d'une demande de crédit à lui faite par M. le ministre de la guerre dans le but de transformer un certain nombre de havre-sacs, avait mis pour condition au consentement de la commission du budget, que quatre hommes et un officier lui seraient envoyés à son hôtel de la rue de la Chaussée-d'Antin, afin qu'il pût, en les passant en revue, juger par lui-même de l'opportunité de la transformation et de la dépense qu'elle entraînerait.

Un de nos confrères rapporte un fait récent qui tend à établir qu'à côté, ou plutôt dans le gouvernement du Maréchal et de ses ministres, il existerait un autre gouvernement occulte, mais tout puissant, dont M. Gambetta serait le chef.

« Lorsque M. Waddington préparait la publication du Livre jaune, M. Gambetta, dit l'*Assemblée nationale*, intervint si énergiquement que le ministre contremanda cette publication.

» M. Gambetta, sous prétexte qu'en l'état actuel des choses, il fallait éviter de gêner l'action extérieure du gouvernement français, mais en réalité pour s'emparer de la direction diplomatique de la France, avait décidé de faire instituer au quai d'Orsay une délégation de cinq membres pris dans les gauches, laquelle se serait tenue en permanence au ministère des affaires étrangères. De son côté, le ministre devait communiquer à cette délégation toutes les dépêches diplomatiques.

» Cette commission aurait ainsi la direction et la surveillance de tous les actes du ministre des affaires étrangères.

» M. Waddington avait, il est vrai, protesté contre l'institution d'un pareil comité directeur; mais, afin de ne pas être inquiété par M. Gambetta, il avait fait renvoyer à plus tard la préparation du Livre jaune. »

Nous laissons, bien entendu, à notre confrère la responsabilité de son information.

\*\*

dans la cuisine un énorme couteau et il apparut sur le balcon comme la justice dans un drame bien fait. C'est à ce moment que les maisons de l'avenue Trudaine, prises de vertige, avaient oscillé sur leurs bases, et que les commères s'étaient signées.

Il brandissait sa lame ébréchée, quand François le regarda de son bon œil. Il reconnut l'honnête figure de son frère de lait.

Sa femme, qui riait toujours, lui tirait la manche. M. Piémont passa par toutes les couleurs de l'étonnement, de la joie, de l'émotion, de la honte. Il était embarrassé de sa personne, il lui en coûtait de déchoir d'un premier rôle de tragédie. Enfin il prit le parti de rire plus fort qu'eux, et je crois que c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Cette horrible histoire se fonda dans un éclat de rire.

— Pourquoi n'en est-il pas toujours ainsi? me dit l'Homme-Balcon à la sortie du théâtre...

GUSTAVE VAUTREY.

(Extrait de *La Prime*.)

Il eut à plusieurs reprises l'idée d'aller le tuer, en ayant soin cette fois de charger son pistolet. Mais ce meurtre envisagé de sang-froid, et à cette distance de la trahison, lui répugna. Ensuite la douce résignation de sa femme et sa dignité inaltérable lui faisaient, sans qu'il s'en rendit compte, une certaine impression, car, au fond, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, c'était un excellent homme que ce jaloux féroce.

Il persistait cependant et faisait bonne garde, mais il y avait maintenant beaucoup de vanité dans sa jalousie. Il voulait avoir le dernier mot.

Il l'eut, et voici comment.

Un jour qu'il était resté de longues heures à inspecter les passants, il tressaillit tout à coup, sauta dans sa chambre et courut dans la rue. Il venait d'apercevoir Daniel qui, ennuyé de ne pas recevoir de nouvelles de sa cousine, venait voir si M. Piémont n'était pas calmé.

Eudoxie avait entendu son mari sortir, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien longtemps. Elle alla à la porte d'entrée, la ferma à clef et la barricada avec des chaises. Puis, palpitante d'effroi et d'émotion, elle courut au balcon.

De ses petites mains blanches, elle arracha les planchettes et les clous. Elle disloqua les volets; hélas! ils tenaient bon et ses mains saignaient. Elle en put passer une à travers le volet, elle se heurta contre la vitre; c'était la fenêtre restée

intacte.

Alors elle frappa, elle appela: Daniel, Daniel, où es-tu?

François l'avait entendue. Il n'avait guère envie de bouger: cela l'ennuyait de changer de vie.

— Aide-moi, criait M<sup>me</sup> Piémont, avec une voix déchirante.

François crut de son devoir d'obéir à sa maîtresse; rassemblant ses forces, il se précipita sur la fenêtre et vint tomber tout meurtri aux pieds d'Eudoxie, au milieu des volets et des vitres.

Quand Eudoxie vit le domestique, elle partit de cet éclat de rire qui avait attiré aux fenêtres tous les habitants de l'avenue Trudaine et fait lever le nez à tous les passants.

M. Piémont n'avait pu rejoindre Daniel, car Daniel avait des jambes de dix-huit ans. Il leva le nez comme tout le monde et entrevit le salon ouvert, l'homme blessé et sa femme qui riait.

Elle riait, la malheureuse! Il avait donc été le jouet d'une illusion; et tandis qu'il courait dans la rue après je ne sais qui, sa femme avait délivré Daniel et elle riait avec lui! Il n'y avait pas à s'y méprendre: ils riaient tous deux. Oh! les infâmes!

Quand M. Piémont trouva sa porte fermée, la réalité lui apparut dans toute son horreur. Il l'ouvrit, l'écumé à la bouche, d'un coup d'épaule. Toute sa jalousie lui monta à la gorge. Il prit

Quand eu lieu la dissolution, au mois de juin 1877, M. Gambetta, déjà maître de cette époque, décida que les 363 votants de l'ordre du jour de blâme seraient tous réélus au même titre. Plus tard, dans des discours restés fameux, il a répété plusieurs fois: « Nous sommes partis 363, nous revenons 400! »

Le chiffre de 363 est atteint, sinon dépassé, mais il faut que la prophétie s'accomplisse, il faut aller à 400.

On prétend donc que toutes les élections qui restent à examiner seront annulées. Plus de supprimer les débats. Pourquoi permettre aux élus de défendre leur cause et d'opposer de bonnes raisons à des rapports, même inexacts, puisque, quoi qu'ils puissent dire, l'invalidation est décidée? La Chambre n'a plus à juger, elle doit condamner, cela fait gagner du temps.

Mais, outre le chiffre de 400 qu'il faut atteindre, parce que le maître l'a dit, il vient de se produire une autre raison qui motive l'exclusion *a priori* de tous les députés non validés de la minorité.

Un amendement de M. Maigne, sur les pensions des veuves des soldats, a été adopté contre l'avis de M. Gambetta. Cela lui a fait voir qu'il ne tient pas encore la majorité suffisamment dans sa main. Il lui faut des sièges vacants pour qu'il puisse augmenter le nombre de ses fidèles, et les sièges des futurs invalidés seront accordés aux candidats qui prendront l'engagement formel de voter en toutes circonstances conformément aux ordres du dictateur.

On parlait de servilisme sous les régimes précédents, et on parle d'indépendance, de contrôle, de liberté sous la République!

\*\*

L'administration générale de l'Exposition ne peut satisfaire aux demandes qui lui sont adressées au sujet des concessions de terrains à construire. De nouvelles bâtisses s'élèvent de tous côtés. Au Champ-de-Mars, les Anglais font établir des fouilles pour la fondation d'un restaurant. La Russie est en instance pour un établissement analogue. Enfin un cuisinier chinois vient de s'associer avec un Français pour élever, du côté de l'avenue de Suffren, un restaurant où l'on trouvera plus de nids d'hirondelles qu'on n'en désirera.

Chronique militaire.

LA RETRAITE DES OFFICIERS.

Les articles du projet de loi adopté par l'Assemblée sont ainsi conçus:

« Art. 1<sup>er</sup>. — La retenue prélevée sur la solde des officiers ou assimilés de tout grade, en activité de service, est élevée de 2 0/0 à 3 0/0. Cette retenue aidera à la constitution du fonds de retraite des officiers de l'armée. Il sera annuellement rendu compte, aux Chambres, de l'emploi du fonds de retraite des officiers de l'armée, à l'aide d'un tableau qui indiquera les liquidations de pensions et les extinctions survenues dans les rangs des pensionnaires au cours de l'année précédente.

» Art. 2. — Le tarif de la pension de retraite des officiers et des fonctionnaires assimilés de l'armée est fixé ainsi qu'il suit:

» Art. 3. — En conséquence du tarif précédent, les dispositions de l'article 2 de la loi du 25 juin 1861, qui veulent que les pensions des généraux de division et généraux de brigade, ainsi que celles des intendants et inspecteurs du service de santé, ne puissent, en aucun cas, excéder la somme attribuée aux officiers généraux dans les cadres de réserve, sont abrogées.

» Art. 4. — Tous les officiers de tous grades devront s'engager à demeurer pendant cinq années à la disposition du ministre de la guerre pour occuper un emploi de leur grade ou d'un grade supérieur dans l'armée territoriale, s'ils veulent jouir du bénéfice de la présente loi.

» Art. 5. — Le nouveau tarif sera appliqué à tous les officiers et assimilés qui seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite, et qui prendront l'engagement ci-dessus indiqué, à dater de la promulgation de la présente loi.

» Art. 6. — Il est institué un fonds de subvention pour venir en aide aux pensionnaires placés sous le régime de la loi de 1861.

» Ce fonds sera formé à l'aide d'une somme

annuelle d'un million inscrite au budget du ministre de la guerre et mise à la disposition du bureau des pensions de la guerre.

Un règlement ultérieur déterminera le chiffre des allocations à attribuer, selon le grade et la situation des pensionnaires.

Le tarif proposé constitue les avantages suivants :

Général de division, intendant général : minimum 7,800, maximum, 12,000.

Général de brigade, intendant militaire, médecin-inspecteur : minimum 5,760, maximum 7,800.

Colonel, sous-intendant militaire : minimum 5,400, maximum 7,200.

Lieutenant-colonel, sous-intendant, vétérinaire principal, interprète principal : minimum 4,080, maximum 6,000.

Chef de bataillon, médecin-major : minimum 3,600, maximum 4,800.

Capitaine : minimum 2,760, maximum 3,960.

Lieutenant, aide-major, chef de musique après 10 ans : minimum 2,400, maximum 3,060.

Sous-lieutenant et chef de musique avant 10 ans : minimum 1,680, maximum 2,320, etc., etc.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, toute la journée, la température a été excessivement accablante, et le soir deux orages ont éclaté sur Saumur, l'un vers 6 h. 1/2, l'autre à 8 heures. Ce dernier a été beaucoup plus violent que le premier.

La foudre est tombée, rue Nationale, sur la maison de M. Sève, charcutier; elle est descendue jusqu'au rez-de-chaussée, où elle a laissé des traces de son passage, et a causé aux habitants de vives commotions qui n'ont pas eu de suites.

### INSPECTION ET CLASSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES.

Voici l'itinéraire, avec lieux, dates et heures, que suivront, dans l'arrondissement de Saumur, les commissions chargées de procéder, en 1878, à l'inspection et au classement des chevaux, juments, mulets, mules et voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service de l'armée en cas de mobilisation :

#### Subdivision de Cholet.

COMMISSION N° 2. — Aubigné-Briand, route départementale n° 42, 29 mai, 8 h. — Tigné, route n° 34, 29 mai, 4 h. — La Fosse-de-Tigné, place de l'Eglise, 29 mai, 3 h. — Tancoigné, place principale, 41 mai, 8 h. — Trémont, route nationale n° 460, près le pont, 31 mai, midi. — Cernusson, route de Montilliers, 31 mai, 3 h. — Montilliers, route départementale, 1<sup>er</sup> juin, 8 h. — Le Voide, place de la Mairie, 1<sup>er</sup> juin, 4 h. — La Salle-de-Vihiers, place de l'Eglise, 1<sup>er</sup> juin, 3 h. — Coron, place de l'Eglise, 3 juin, 8 h. — La Plaine, place de la Mairie, 3 juin, 4 h. — Somloire, place de la Mairie, 3 juin, 3 h. — Saint-Paul-du-Bois, place de la Mairie, 4 juin, 8 h. — Saint-Hilaire-du-Bois, route départementale, 4 juin, midi. — Vihiers, Champ-de-Mars, 4 juin, 3 h. — Les Cerqueux-sous-Passavant, place principale, 5 juin, 8 h. — Cléré, place principale, 5 juin, 4 h. — Passavant, place de la Mairie, 5 juin, 3 h. — Nueil-sous-Passavant, Champ-de-Foire, 6 juin, 8 h. — Saint-Macaire-du-Bois, chemin n° 27, 6 juin, 3 h. — Le Puy-Notre-Dame, chemin n° 27, 7 juin, 8 h. — Le Vaudelnay-Rillé, chemin n° 27, 7 juin, 2 h. — Brossay, chemin communal n° 74, 8 juin, 8 h. — Cizay, chemin communal, n° 63, 8 juin, 4 h. — Courchamps, chemin n° 75, 8 juin, 3 h. — Coudray-Macouard, route nationale n° 438, 14 juin, 8 h. — Saint-Cyr-en-Bourg, place de l'Eglise, 14 juin, 4 h. — Saint-Just-sur-Dive, chemin communal n° 64, 12 juin, 8 h. — Brézé, place de la Mairie, 12 juin, 4 h. — Epiéds, place de la Mairie, 12 juin, 3 h. — Méron, chemin communal n° 66, 13 juin, 8 h. — Montreuil-Bellay, route n° 2, en face l'hôpital, 13 juin, 4 h. — Antoigné, chemin communal n° 62, 14 juin, 8 h.

COMMISSION N° 3. — Coutures, place de l'Eglise, 1<sup>er</sup> juin, 8 h. — Chemellier, place de l'Eglise, 1<sup>er</sup> juin, midi. — Grézillé, place de la Mairie, 1<sup>er</sup> juin, 2 h. — Saint-Georges-des-Sept-Voies, au Plessis, 3 juin, 8 h. — Le Thourel, place de l'Eglise, 3 juin, midi. — Gennez, carrefour à l'entrée du bourg, 3 juin, 2 h. — Trèves-Cunault, place de l'Eglise, 4 juin, 8 h. — Chenehutte-les-Tuffeaux, place de l'Eglise, 4 juin, midi. — Louerre,

place de la Mairie, 4 juin, 3 h. — Noyant, place de la Mairie, 5 juin, 8 h. — Ambillon, place de la Mairie, 5 juin, midi. — Lourdes-Rochemouier, route départementale n° 2, 5 juin, 2 h. — Martigné-Briand, route départementale n° 42, en face l'hôtel Poupin, 6 juin, 8 h. — Brigné, place de la Mairie, 6 juin, 4 h. — Denezé, place de la Mairie, 6 juin, 3 h. — Forges, place de l'Eglise, 7 juin, 8 h. — Meigné, centre du bourg, 7 juin, midi. — Les Ulmes, place de la Mairie, 7 juin, 2 h. — Montfort, centre du bourg, 8 juin, 8 h. — Douces, place de la Mairie, 8 juin, 2 h. — Doué, Champ-de-Foire, 11 juin, 8 h. — Soulangier, chemin vicinal n° 34, 12 juin, 8 h. — Saint-Georges-Châte-laison, place de l'Eglise, 12 juin, 2 h. — Concourson, route nationale n° 160, 13 juin, 8 h. — Les Verchers, route n° 49, 13 juin, 2 h.

#### Subdivision de Tours.

COMMISSION N° 4. — Les Rosiers, au bourg, sur la place, 28 mai, 7 h. 1/2. — Saint-Clément, au bourg, sur la place, 28 mai, 2 h. 1/2. — Saint-Martin, place de l'Eglise, 29 mai, 8 h. — Saint-Lambert, dans un pré, derrière l'Ecole, 29 mai, 4 h. 1/2. — Saint-Florent, place de l'Eglise, 31 mai, 7 h. 1/2. — Rou-Marson, place de la Mairie, 31 mai, 4 h. 1/2. — Artannes, en face la Mairie, route n° 438, 1<sup>er</sup> juin, 4 h. — Verrie, place de la Mairie, 3 juin, 8 h. — Saumur, Champ-de-Foire, 3 juin, 4 h. — Saumur, Champ-de-Foire, 4 juin, 7 h. 1/2. — Varrains, carrefour de la Grand'Rue, 5 juin, 7 h. — Chacé, cour de la Mairie, 5 juin, midi. — Bagneux, place de la Mairie, 5 juin, 3 h. — Fontevault, Champ-de-Foire, 6 juin, 8 h. — Montsoreau, place de la Mairie, 6 juin, 2 h. — Turquant, place de la Mairie, 7 juin, 8 h. — Parnay, route nationale n° 447, 7 juin, 2 heures. — Dampierre, en face la Mairie, route n° 447, 8 juin, 7 h. 1/2. — Souzay, route n° 447, 8 juin, 4 h. 1/2. — Brain-sur-Allonnes, sur la place du bourg, 11 juin, 8 h. — La Breille, devant le bureau de tabac, 11 juin, 2 h. — Varennes, sur le Mail, 12 juin, 7 h. 1/2. — Villebernier, place de la Mairie, 12 juin, 3 h. — Vivy, place de l'Eglise, 13 juin, 7 h. 1/2. — Neuillé, place de l'Eglise, 13 juin, 2 h. — Allonnes, place du Mail, 14 juin, 8 h.

#### PELERINAGE DE CANDÉS.

Le pèlerinage au tombeau de saint Martin, à Candés, est fixé au dimanche 26 mai. Il s'effectuera cette année dans les conditions les plus agréables, les dispositions étant prises pour descendre la Loire, de Tours à Saumur, en paquebot.

Départ de Tours, le dimanche 26 mai, à 6 h. 1/2 du matin ;

Arrivée à Candés, à 9 h. 1/2 ;

Départ de Candés pour Saumur, à 3 h. ;

Arrivée à Saumur, à 4 h. ;

Pèlerinage à Notre-Dame des Ardilliers (ville de Saumur) ;

Retour par train spécial, départ de Saumur, à 7 h. 1/2 ;

Arrivée à Tours, à 9 h. 1/2.

Le magnifique paquebot qui doit porter les pèlerins peut contenir plus de 500 personnes.

Ce pèlerinage ne peut avoir lieu qu'à la condition de réunir 500 pèlerins.

Mardi, l'Italie a dressé, dans sa section, à l'Exposition universelle, une échelle de sauvetage en cas d'incendie, laquelle atteint une hauteur d'environ trente mètres, c'est-à-dire dix mètres de plus que les maisons les plus hautes de Paris.

Cette échelle est montée sur une sorte de chariot que l'on peut faire circuler à volonté. Elle ne se replie point sur elle-même comme les échelles anglaises, mais elle fait bascule et on peut la dresser d'une seule pièce en quelques minutes.

Les élections sénatoriales sont fixées au 25 décembre prochain.

La réunion des conseils municipaux pour l'élection de leurs délégués est fixée au 24 novembre.

#### ANGERS.

A la suite d'une ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction du tribunal de la Seine, chargé de l'affaire de la rue Poliveau, la femme Demay et la fille Clavereul, arrêtées à Angers, ont été mises en liberté. Elles sont revenues jeudi à Angers.

On sait que la fille Lebeugle, maîtresse de Lebiez, a été relâchée. Elle est soignée à l'Hôtel-Dieu de Paris.

La maîtresse de Barré, Léontine Lepin, est maintenue en état d'arrestation.

Hier, à trois heures et demie, un couvreur, nommé Ravenel, est tombé d'un toit, place de l'Académie, à Angers. Son état est désespéré.

Ce malheureux, qui est âgé d'une quarantaine d'années et demeure faubourg Saint-Michel, est père, nous dit-on, de quatre enfants. (Etoile.)

Grand-Théâtre. — Nous avons le plaisir de posséder en ce moment à Angers, dit le *Patriote de l'Ouest*, une excellente troupe qui va, pendant quelque temps encore, donner tous les soirs le *Tour du Monde*.

Nos compliments bien sincères aux organisateurs de cette féerie monstre. Jamais peut-être aucune pièce n'a exigé de pareille mise en scène, autant de décors et d'importants accessoires; hâtons-nous d'ajouter que tous les obstacles ont été surmontés, et que la mise en scène déployée au théâtre d'Angers est véritablement éblouissante. Les décors des quinze tableaux sont exécutés de main de maître; deux surtout, celui de la station de Kearney, avec la locomotive, et celui de l'explosion de l'*Henrietta*, sont parfaits; n'oublions pas l'éléphant, qui s'acquitte de son rôle en conscience. Le grand ballet du 7<sup>e</sup> tableau est merveilleux, eu égard à l'exiguïté relative de la scène; il était, croyons-nous, impossible de faire mieux et de donner un spectacle plus agréable à l'œil.

Félicitons surtout M<sup>lles</sup> Gedda, Parmigiani, Lecerf, Hennecart, premières danseuses, qui rivalisent et de grâce et de légèreté.

Les artistes chargés des nombreux rôles de la pièce ont également droit à tous nos éloges. M<sup>me</sup> Duchenois-Aouda est charmante et gracieuse au possible. M<sup>me</sup> Servat donne au rôle de Nema une physionomie touchante. M. Duchenois joue avec un grand bonheur et une vérité parfaite le personnage de Philéas Fogg, et M. Charley-Passepartout soulève tous les soirs un éclat de rire inextinguible. Mentionnons aussi M. Servat — amusant au possible sous les différentes transformations du détective Fix — et M. Hach, qui enlève avec brio le rôle sympathique d'Archibald Corsican.

Le *Tour du Monde* forme un spectacle qui vaut la peine d'être vu, qu'on revoit avec un nouveau plaisir, et nous souhaitons de grand cœur que le succès de cette magnifique féerie se maintienne jusqu'à la dernière représentation.

#### TOURS.

Hier matin, à huit heures, M. le général Bastoul a passé en revue, sur le boulevard Béranger, le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, le 32<sup>e</sup> et le 66<sup>e</sup> de ligne et le 4<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> territorial. La tenue des troupes était des meilleures. Le défilé s'est exécuté avec un ensemble parfait, et l'on a beaucoup remarqué la tenue correcte des officiers et des hommes de l'armée territoriale.

Après le défilé, M. le général Bastoul, entouré de son état-major, a fait sortir des rangs tous les officiers du 70<sup>e</sup> territorial et les a vivement complimentés sur la tenue de leurs troupes et leur bonne volonté durant les manœuvres. Le général a ajouté que l'armée active les regardait comme leurs frères d'armes, que la France comptait sur eux, et qu'il ne doutait pas qu'en toute circonstance ils ne fussent à la hauteur de la mission qui leur incombait.

Avant que les officiers rejoignent les rangs, il les a chargés d'exprimer sa satisfaction aux troupes placées sous leurs ordres.

Jeudi soir a eu lieu à l'hôtel du Faisan une grande réception offerte par les officiers du 70<sup>e</sup> territorial aux officiers d'infanterie du 66<sup>e</sup> de ligne. Nous avons été heureux d'apprendre que la plus grande confraternité règne entre ces deux régiments et que désormais ces armées, active et réserve, ne forment plus qu'une seule et même armée. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

#### SAINT-MAIXENT.

Mardi, dit la *Sèvre*, un soldat du 125<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Saint-Maixent, ayant été pour ainsi dire surpris en flagrant délit de vol, s'est brûlé la cervelle dans une des chambres de la caserne.

— Les courses de Saint-Maixent sont fixées, cette année, au dimanche 14 août.

## Faits divers.

500,000 fr. retrouvés. — L'omnibus 249, allant de l'Odéon à la barrière Clichy, dont le cocher et le conducteur ont retrouvé 500,000 fr. perdus par un Américain de Philadelphie, est orné d'un petit drapeau tricolore. Cet ornement est sans doute un témoignage de l'allégresse du conducteur et du cocher de cette voiture. Nous apprenons, en effet, que l'Américain a fait grandement les choses : à titre de récompense, il a remis 2,500 fr. au cocher et 2,500 fr. au conducteur. Honneur à ces deux honnêtes et modestes travailleurs !

\*\*\*

Une souris vient d'occasionner, dit le *Journal de Saint-Quentin*, un grave accident chez un cultivateur de Fréthun (Nord). La mauvaise petite bête fit un trou dans le plancher du grenier au blé, au-dessous duquel se trouvait une écurie à poulains. Une assez grande quantité de grain tomba dans l'auge des jeunes chevaux qui en mangèrent trop. Le lendemain, en entrant dans l'écurie, on trouva trois poulains étendus et sans vie; un quatrième est gravement atteint.

Les victimes étaient des chevaux d'avenir déjà d'un prix élevé.

\*\*\*

Français luttant contre un ours à New-York.

Un Français habitant New-York vient de payer cher un pari stupide qu'il avait fait, celui de lutter avec un ours appartenant à une troupe foraine. Cet ours, qui se nommait Lena, était d'une force extraordinaire. On avait prévenu Borné que, bien que cet animal fût dressé à ne pas se servir de ses griffes, son étreinte était dangereuse. On avait conseillé à Borné de lutter avec un des autres ours de la troupe, non avec Lena. Mais on n'a pas pu le dissuader de son projet. Pendant la lutte, Lena a étreint Borné autour de la ceinture et l'a serré à lui faire perdre la respiration. Depuis ce jour, remontant à environ six semaines, le malheureux lutteur crachait le sang, mais comme la terrible étreinte qu'il avait subie n'avait pas laissé de marques extérieures, il ne se figurait pas être dangereusement blessé. Les empreintes des deux pattes de l'ours ne sont devenues visibles sur son corps que ces jours derniers. Dimanche soir, se sentant plus mal, il a envoyé chercher un médecin, qui a jugé sa situation assez grave pour nécessiter le transport immédiat à l'hôpital. L'auscultation a révélé que les organes du patient partiellement broyés. Il a expiré au milieu d'horribles souffrances.

Bien que peu connu, François Borné était un des plus vigoureux athlètes de New-York, comme le prouve sa facile victoire dans un match récent avec le *detective* Thomas Adams, champion du club athlétique de la police, club qui vient d'être dissous à la suite de scènes de pugilat entre quelques-uns de ses membres qui étaient jaloux les uns des autres.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Rhumes et Maladies de Poitrine.

**SIROP**

ANTIPHLOGISTIQUE

DE

**BRIANT**

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli, PARIS

Depuis plus de cinquante années, le **SIROP de BRIANT** est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire : **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes,** etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux.

Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exiger l'instruction en neuf langues et la signature très-lisible de l'inventeur :

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, près l'Eglise

## SAUMUR

### GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS ET DE CONFECTIONS

NOUVEAUTÉS POUR ROBES, CONFECTIONS POUR DAMES, CHALES, SOIERIES, DRAPERIES

COMPTOIR SPÉCIAL D'ARTICLES DE DEUIL

TOILES DE FIL en tous genres, COUTILS POUR LITS, CRÉTONNES IMPRIMÉES pour rideaux, MADAPOLAMS, TOILES DE COTON, MOUSSELINES POUR ROBES, MOUSSELINES brodées et brochées pour rideaux, TULLES POUR VOILES, COTONNADES POUR ROBES et pour chemises, DOUBLURES.

FLANELLES DE SANTÉ

### VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

L'importance de plus en plus considérable de cet article dans notre maison est due à nos immenses assortiments, à la bonne confection de nos vêtements et à leur bon marché réel, qu'aucune maison spéciale ne peut atteindre.

Très-grand choix de COSTUMES POUR ENFANTS, depuis l'âge de 2 ans; UNIFORMES DE COLLÈGES et PENSIONS, très-soignés comme coupe et comme façon, et moins chers que partout ailleurs.

### COMPTOIR SPÉCIAL DE CHAPELLERIE

CHAPEAUX FEUTRE NOUVEAUTÉ, CHAPEAUX DE PAILLE

Nous sommes les seuls possesseurs du chapeau YOKO, haute nouveauté, parfaitement garni, que nous vendons. **1<sup>fr</sup> 45** || CHAPEAU JONC CHINOIS, vendu chez tous les chapeliers 45 et 50 c., et chez nous. **25<sup>c</sup>**

### PARAPLUIES, EN-CAS, OMBRELLES

PARAPLUIES POUR DAMES, POUR HOMMES et POUR ENFANTS, en alpaga, régina, zanella, taffetas, sergé, levantine, etc. EN-CAS EN TOUS GENRES, BAINS DE MER, OMBRELLES, pour Dames et pour Enfants.

**MERGERIE.** — Fournitures pour Tailleurs et Couturières : Passementeries, Galons et Boutons Nouveauté.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON DE MAÎTRE, JARDIN de 15 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Bagneux. S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

**CLOS DE VIGNE**  
Avec GROUPE et BASSIN.  
De 33 ares, en Beaugrand, commune de Saumur. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (245)

#### A VENDRE

A L'AMIABLE;

1<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n<sup>o</sup> 4, occupée par le professeur Boré;  
2<sup>o</sup> MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n<sup>o</sup> 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.  
S'adresser, pour traiter, à M. SARGET, rue Saint-Lazare, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (135)

#### A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### OU A ARRENTER

**UNE GRANDE ET BELLE MAISON**

Située à Doué, rue de Cholet.  
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adjoignant; superficie, 22 ares.  
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.  
S'adresser à M. GUILLET, notaire à Saumur, rue des Pommiers. (119)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,

#### UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.  
Jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1878. Ce terrain est très-convenable pour la construction.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,  
**LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE**  
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,  
Avec cour, servitudes et grand jardin.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS,

Au Gros-Caillois, près le Chapeau, commune de St-Lambert-des-Levées.

Le dimanche 19 mai 1878, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, à la vente du mobilier dépendant de la communauté d'entre M. et M<sup>me</sup> Clavier-Dupuy et de la succession de M. Clavier.

On vendra: Meubles meublants de toute sorte, armoires, linge, lits et leurs intérieurs, charrettes, instruments aratoires, différents lots de bois, vin en fûts et fourrages.  
On paiera comptant, plus 10 0/0.

#### A VENDRE

Maison, Jardin et Dépendances, PROPRES AU COMMERCE.

S'adresser à M. LOISEAU, rue du Chardonnet, à Saumur, près l'École de cavalerie. (239)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> ROBINEAU.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE

#### BELLE ET GRANDE MAISON

Avec écurie et remise,

Située à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 99, près l'hôtel d'Anjou.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, et, pour visiter les lieux, à M. ODOUARD, à l'hôtel d'Anjou. (62)

#### A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.  
S'adresser au bureau du journal.

#### A LOUER

**LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE**

A Nantilly,

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves pouvant servir au commerce des vins;

Services d'eau et de gaz;  
Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.

Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.

S'adresser à l'Usine à Gaz ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (198)

#### FONDERIE IMPORTANTE

(Province) demande associé avec 100,000 fr. pour remplacer associé retiré. Affaire de premier ordre. — Beaux bénéfices justifiés.  
AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (240)

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchard, demande un jeune homme comme apprenti.

**MÉDOC.** 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTHER, propriétaire à Pauliac (Médoc). (231)

#### PÊCHE APPAT INFAILLIBLE

à la ligne. Echantillons franco pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brème, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOURBON, à Vierzon (Cher). (231)

#### PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

#### DÉPOT DES FORGES DU BERRY

#### SPECIALITÉ

DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, cote ce fil fer 60 fr. les 100 kil., n<sup>o</sup> 16. Toutes les boîtes portent une étiquette avec cette inscription: **FIL fer du Berry**. (237)

#### COSMYDOR

Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni alcool.  
Les hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette eau est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.  
(En vente dans toutes les pharmacies.)  
LE FLACON: 1 FR. 50.  
Se vend partout.  
Entrepôt général: 28, Rue Royale, Paris.  
Envoyer 10 centimes en timbres-poste pour recevoir le prospectus explicatif.

#### FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

#### FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Grilles en grillages et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

#### LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Blenneth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — 43 Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET.